

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 Décembre 2025, s'est réuni en séance le 11 décembre 2025, à 19 heures, en Mairie de CAESTRE, sous la Présidence de M. Jean Luc SCHRICKE, Maire de CAESTRE.

Présents : M. SCHRICKE, M. GOSSEY, Mme DEGRAVE, M. CRINQUETTE, Mme ROHART, Mme PARIS, Mme VENNIN, M. CEROUTER, Mme LEBLANC,
M. CAROUX est arrivé à 20 heures 30

Absents, excusés : M. SIEMIATKOWSKI, M. VANOVERSCHELDE, M. LOEWENGUTH, Mme CALOONE, M. MAERTEN, M. GHELEIN, Mme VAN DE ROSTYNE

Pouvoirs : M. LOEWENGUTH à Mme VENNIN, M. GHELEIN à Mme ROHART, Mme VAN DE ROSTYNE à M. SCHRICKE

Secrétaire de séance : M. GOSSEY

Le procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2025 a été approuvé à l'unanimité.

Les délibérations ci-dessous ont été adoptées à l'unanimité :

N°	Objet
34	Signature de la convention de Projet Urbain Partenarial relatif au projet d'aménagement de l'OAP de la rue de Strazeele
35	Territoire d'Energie Flandre – Cotisations communales au titre de 2026
36	Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au titre de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.
37	Attribution de cartes cadeaux aux agents

Le procès-verbal complet sera disponible en Mairie ou consultable sur le site caestre.fr dès la validation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

Le Maire
Jean-Luc Schricke



Le Secrétaire de séance
M. Edouard Gossey

